5 ans de prison pour antisionisme ? La proposition de loi de 16 sénateurs

[Source : MPI]

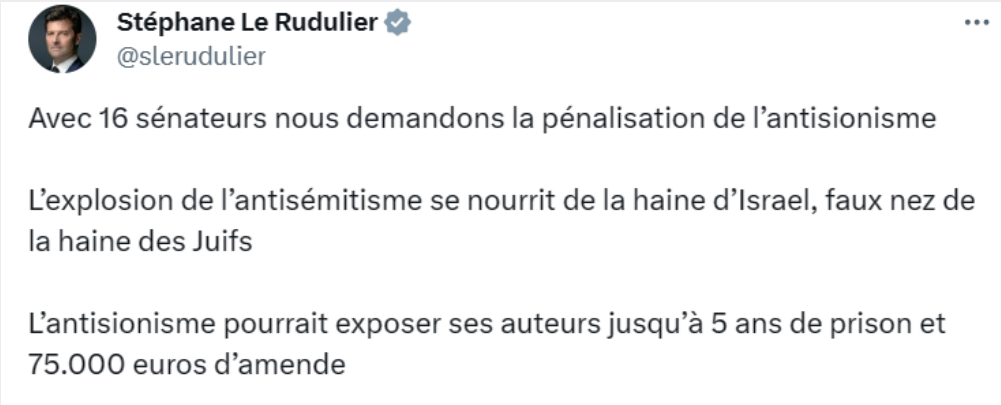

Le 31 octobre, via son compte Twitter, le sénateur LR Stéphane Le Rudilier a annoncé avoir déposé – avec seize autres sénateurs – une proposition de loi visant à sanctionner l'antisionisme en France, réclamant jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende pour ceux qui critiquent le sionisme et la politique israélienne.

Ces sénateurs aimeraient donc instituer un nouveau délit d'opinion. Réclameront-ils aussi cette lourde peine pour les Juifs qui se déclarent publiquement antisionistes ? On n'a pas fini de constater l'absurdité du raisonnement de nos politiciens, tous saisis d'un goût pour réprimer les opinions autres que les leurs.

N° 21

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 octobre 2023

PROPOSITION DE LOI

pour **compléter** *le* **cadre pénal** *sanctionnant l'***antisionisme**,

PRÉSENTÉE

Par M. Stéphane LE RUDULIER,

Sénateur